



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Le 29 octobre 2012

À une séance extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet, Lyse Gingras et Ghyslaine Lortie et messieurs Laurent Habel, Robert Pilote et Léopold Michel, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

Rés. 12-344
Avis de
convocation

Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Explication et
consultation
dérogation
189 rue des
Jardins

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur François Drouin, donne des explications sur une demande de dérogation mineure qui consiste à permettre un remblai sur une hauteur de 1,2 mètre plutôt que 0,6 mètre au-dessus du niveau de la rue, au 189 rue des Jardins. Des explications complémentaires ont également été données par des membres du conseil municipal. Une personne était présente et elle a demandé d'avoir des explications :

- sur la différence qu'il y a dans la présente demande par rapport à la situation qui prévaut pour la résidence voisine, et;
- sur les risques que la municipalité encoure d'avoir fait arrêter les travaux.

Rés. 12-345
Décision
dérogation
189 rue des
Jardins

Attendu la demande de dérogation mineure visant à permettre un remblai sur une hauteur de 1,2 mètre plutôt que 0,6 mètre au-dessus du niveau de la rue, au 189 rue des Jardins;

Attendu que le remblai de 1,2 sera effectué sur une profondeur supérieure à 1 ½ fois la marge avant tel que le permet le règlement;

Attendu que ce sera l'ensemble du terrain qui aura un remblai de 1,2 mètre supérieur au niveau de la rue;

Attendu que le réseau d'égout et le réseau sanitaire sont peu profonds à cet endroit de la rue des Jardins;

Attendu que le terrain comporte un sol sablo-argileux et ne permet pas un bon écoulement des eaux;

Attendu que les eaux des terrains voisins se dirigent toutes vers ce terrain;

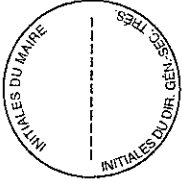
Attendu qu'en abaissant la fondation de 2 pieds dans le sol de façon à respecter la réglementation sur le remblai, le propriétaire devra installer un système de pompage pour les égouts et pour le pluvial;

Attendu qu'il risque d'y avoir un refoulement d'eau au sous-sol si la fondation est de deux pieds plus profonde que l'actuel;

Attendu que le dessus de la fondation de la résidence immédiatement à droite est à 5'3'' au-dessus du niveau de la rue;

Attendu que la rue des Jardins est en pente descendante vers le sud;

Attendu que la hauteur de la résidence sera calculée à partir du remblai de 1,2 mètre au-dessus du niveau de la rue;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont soumis, le 16 octobre 2012, une recommandation favorable à l'égard de cette demande de dérogation;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu par les conseillers municipaux que la municipalité accorde une dérogation mineure visant à permettre un remblai sur une hauteur de 1,2 mètre plutôt que 0,6 mètre au-dessus du niveau de la rue, sur l'ensemble du terrain situé au 189 rue des Jardins.

Avis de
motion

Avis de motion est par la présente donné par madame Lyse Gingras, conseillère, à l'effet qu'elle présentera, à une réunion ultérieure un règlement pour prévoir que des personnes différentes seront titulaires du poste de directeur général et du poste de secrétaire-trésorier. Une dispense de lecture est demandée.

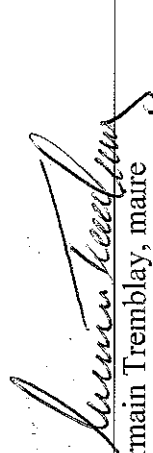
Rés. 12-346
Engagement
secrétaire-
trésorier

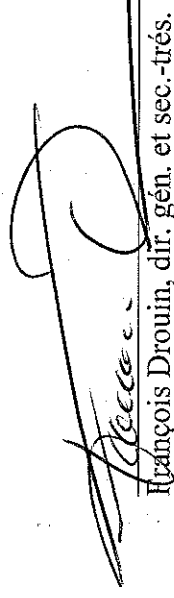
Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu par les conseillers municipaux engage, monsieur Martin Leith comme secrétaire-trésorier et directeur général adjoint.

Période de
questions

La période de questions a débuté à 19h12 et s'est terminée à 19h15

Levée de la séance à 19h15


Germain Tremblay, maire


François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.